

des délibérations du conseil municipal de Doussard

Nombre de Conseillers en exercice :

27

Présents et représentés :

27

L'An **DEUX MIL VINGT QUATRE**, le **VINGT QUATRE JANVIER** à dix-neuf heures, le conseil municipal dûment convoqué le dix-huit janvier, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Madame Marielle JUILIEN, Maire,

Étaient présents : Mme Marielle JUILIEN, Maire
MME Anne-Gabrielle MATHIEU, Laurence GODENIR, Christine CLAUDE et MM. Nicolas BALMONT, Richard FROSSARD, Jean-Baptiste DELEBECQUE et Bernard CHATELAIN-CADET, adjoints
MME Jacqueline CORRE, Sylvie CATTANEO, Isabelle DAGAND, Nadine JACQ, Delphine FALQUET, Margaret GOURDIN, Antonia CHARLES et MM., David HERRERO, Stéphane GAILLARD, Aurélien CASTILLE, Mathieu ROCHETTE, Pierre DEMAISON et Philippe CHAPPET.

Étaient excusés : Mme Denise AVRILLIER a donné procuration à Mme Christine CLAUDE
Mme Fanny ZINGER a donné procuration à Mme Marielle JUILIEN
Mme Cécile CHAMPION a donné procuration à Mme Laurence GODENIR
M. Davy COATEVAL a donné procuration à M. Bernard CHAYELAIN-CADET
M. Yoann COURSEL a donné procuration à Mme Anne-Gabrielle MATHIEU
M. Hugo CHAVANNE a donné procuration à M. Nicolas BALMONT.

Secrétaire de Séance Mme Christine CLAUDE

LE CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024-001

DSP PORT DE
PLAISANCE
RAD 2022

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le contrat de Délégation de Service Public du port de plaisance entre la Commune de Doussard et Ski Wake 74 approuvé par délibération du conseil municipal n°2020-002 du 29 janvier 2020,

CONSIDERANT les dispositions de la convention de délégation de service public, imposant au délégataire de produire annuellement un rapport sur l'exécution du contrat.

CONSIDERANT que le blocage institutionnel au sein du conseil municipal en 2023 n'a pas permis la présentation du RAD 2022 dans les délais prévus contractuellement,

CONSIDERANT la présentation en séances du Rapport Annuel de Délégation 2022 de la Délégation de Service Public du Port de Plaisance de Doussard, par le délégataire, Ski Wake 74 représenté par M. Vincent PONS,

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT DE DELEGATION

A l'unanimité– 27 voix pour.

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2022 de délégation du service public du port de plaisance par la société SKI WAKE 74.

En séance les Jour, Mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,
Christine CLAUDE

Le Maire,
Marielle JUILIEN

Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le :
Publié le

